

Liste d'attente pour les services de soins à domicile

Qu'est-ce que la liste d'attente pour les services de soins à domicile?

Nous faisons notre possible pour vous fournir rapidement les services dont vous avez besoin, mais il arrive parfois que la demande de services de soins à domicile soit plus grande que notre capacité de les offrir. Les listes d'attente sont utilisées pour tenir compte des personnes qui attendent pour des services de soins à domicile dans une région. À mesure que les services peuvent être offerts, les personnes dont le nom figure à la liste d'attente sont avisées. Si votre nom est inscrit à une liste d'attente, votre coordonnateur de soins vous tiendra au courant de la situation.

Que se passe-t-il si ma situation change pendant que mon nom figure à la liste d'attente?

Si votre situation change pendant que vous attendez, vous devrez aviser votre coordonnateur de soins pour qu'il puisse faire la mise à jour de vos besoins.

Qui reçoit les services de soins à domicile en priorité?

Les services de soins à domicile sont offerts selon le besoin et la date d'admissibilité. Par exemple, les clients qui reçoivent des soins palliatifs ont des besoins élevés et sont traités en priorité. Un coordonnateur de soins vous expliquera comment fonctionne la liste d'attente.

Si mon nom figure à une liste d'attente, est-ce que je peux quand même recevoir certains services dont j'ai besoin?

Oui, grâce à un plan de soins partiels, il est possible de recevoir certains services pendant que vous attendez pour les soins à domicile. Un coordonnateur de soins peut discuter des possibilités qui vous sont offertes à cet égard.

Pour en apprendre davantage sur la liste d'attente pour les services de soins à domicile, communiquez avec les Services de soins continus au numéro sans frais **1-800-225-7225** ou consultez le site Web du ministère de la Santé et du Mieux-être à l'adresse **novascotia.ca/dhw/ccs** (en anglais seulement).

